

DROIT D'ALERTE MARQUANT A L'A2PGSO : OU EN SOMMES-NOUS ?



En juillet 2023 le droit d'alerte fut une nécessité pour que les remontées et alertes successives des salariés soient enfin prises en compte et traitées.

Un an plus tard, quel chemin a été parcouru ? la **CFDT** note des points d'améliorations. Une nouvelle Direction, de nouvelles orientations, un nouveau projet d'unité. Depuis un an la Direction présente à la commission SSCT un bilan régulier sur l'évolution des plans d'actions mis en œuvre suite aux préconisations du cabinet d'expert Technologia.

5 AXES DE TRAVAIL NECESSAIRES LA C.F.D.T REVENDIQUAIT

AXE 1 RESTAURER LA CONFIANCE

- Recruter des adjoints de managers
- Redonner du temps au management de proximité
- Supprimer le reporting permanent
- Redonner de réelles perspectives d'évolutions professionnelles

La **CFDT** constate une amélioration de la confiance parmi les salariés, qui se sentent moins sous pression et perçoivent une Direction plus à l'écoute de leurs attentes. Des chantiers sont en cours, certains nécessitent du temps pour porter leurs fruits et être perceptibles par tous.

La **CFDT** note quelques points positifs mais reste vigilante :

- ✦ **Réduction de la pression** : Moins de reporting permanent. Davantage de simplification.
- ✦ **Soutien aux managers** : Recrutement d'assistants business pour aider les managers à mieux accompagner leurs équipes dans leur quotidien. Des ateliers spécifiques pour clarifier les priorités managériales sont déployés. Néanmoins, la **CFDT** s'interroge sur le choix de la Direction de ne recruter que des alternants pour appuyer les managers.
- ✦ **Perspectives d'évolution** : Des améliorations sont à noter. La **CFDT** souligne la nécessité d'un accompagnement des salariés dans leur évolution professionnelle qui doit être en adéquation avec les changements stratégiques et les besoins d'Orange.

AXE 2 ALLEGER LA CHARGE DE TRAVAIL

- Restaurer une organisation du travail efficiente et collaborative
- Etudier et analyser la charge de travail des métiers le plus en tension et plus précisément sur le travail prescrit vs le travail réel et le travail subi
- Mettre en place des applications et des process qui limitent les actes de répétitions
- Mettre en adéquation le poids des objectifs en fonction de la zone de chalandise et du métier exercé

Pour la **CFDT**, des actions en demi-teintes. La charge de travail réelle des salariés reste excessive. Comment alléger la charge de travail lorsqu'il est demandé à TOUS les salariés de faire toujours plus avec toujours moins de ressources ?

La **CFDT** insiste sur la nécessité d'une analyse approfondie de la charge de travail réelle et subie pour prévenir l'épuisement professionnel et préserver la santé physique et mentale des salariés.

Pour La **CFDT** ce point doit être une priorité pour l'entreprise.



AXE 3 ACCOMPAGNEMENT SITUATIONS TENSIONS RELATIONNELLES VENTES REACTIVES

- Inclure dans les dispositifs de prévention les violences internes comme axes prépondérants
- Stopper la pression excessive
- Mettre l'humain au cœur des projets
- Humaniser les transformations

La **CFDT** constate une réelle amélioration sur cet axe. L'organisation des équipes du 3901 nécessite davantage de souplesse pour mieux gérer les absences imprévues, et permettre aux équipes d'atteindre leurs objectifs collectifs. Bien qu'un climat de travail plus serein soit observé, la **CFDT** met en garde contre cette fragilité.

AXE 4 TRAVAIL A DISTANCE

- Respecter et appliquer l'accord télétravail
- Favoriser l'équilibre vie privé/vie professionnelle
- Evaluer les risques liés au télétravail

La **CFDT** reconnaît que l'A2PGSO fait partie des bons élèves en matière d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. La **CFDT** rappelle que selon l'accord, un troisième jour de télétravail est possible et ne doit pas être accordé uniquement sur prescription médicale. La **CFDT** insiste sur l'importance d'un équipement identique au bureau et à domicile favorisant ainsi le bien-être au travail et l'efficacité. Des incompréhensions subsistent concernant le télétravail pour les nomades qui doivent pouvoir en bénéficier pour effectuer leurs tâches administratives. La **CFDT** milite pour l'application de l'accord télétravail dans son intégralité.

AXE 5 PREVENTION RPS

- Intégrer les Risques Psycho-Sociaux (RPS) dans la feuille de route de la santé au travail 2024
- Intégrer les représentants du personnel en amont de tout projet ou travail de réflexions
- Développer la prévention primaire
- Recruter un préventeur supplémentaire

La **CFDT** observe des progrès concernant l'investissement de l'A2PGSO sur les sujets liés aux risques psychosociaux (RPS), et en particulier sur l'accroissement de la charge mentale. La **CFDT** constate que la prévention primaire reste insuffisamment abordée avec les organisations syndicales, ce qui conduit trop souvent l'entreprise à réagir lorsque les salariés souffrent. La **CFDT** insiste aussi sur la nécessité d'impliquer la CSSCT en amont des projets de transformation d'Orange, ou d'évolution du système d'informations (SI).

LA CFDT REVENDIQUE

- ★ **BILAN DES PLANS D' ACTIONS** : Présentation par la Direction du bilan des actions à l'ensemble des salariés de l'A2PGSO.
- ★ **IMPLIQUER LES CSSCT** en amont de tous les projets ayant un impact sur la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) à l'A2PGSO.
- ★ **MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES** afin d'évoluer et de s'adapter dans l'écosystème Orange.
- ★ **CHARGE DE TRAVAIL** : Ouvrir un chantier pour analyser le travail prescrit-réel-subi et son impact sur la charge mentale des salariés.
- ★ **RECRUTEMENT D'UN PREVENTEUR SANS CONCESSION FINANCIERE** : La prévention est une priorité.
- ★ **APPLICATION DE L'ACCORD TELETRAVAIL**: dans son intégralité **#PartoutPourTous**



Vos représentants
CFDT :



Sylvaine Bousenard
Représentante de proximité



Stéphane Villedieu
Délégué syndical
Elu CSE
Elu CSECT



Julie Godard
Déléguée syndicale



Nadia Dudon Massias
Elue CSE



Nathalie Vera Pouzet
Représentante de proximité
Elue CSSCT



Patrice Rivol
Elu CSE
Elu CSSCT
Elu CSSCTC



Patricia Plegat
Représentante de proximité



Suivez-nous
sur les réseaux !